



PRÉAVIS DE FONCTIONNEMENT

N° 02/2019

Collège primaire et secondaire de Borex-Crassier (CSBC).

Demande d'un crédit de CHF : 28'000.- destiné à financer la sonorisation des locaux et aménagements sportifs (salles de gym et terrains extérieurs).

Délégué responsable : M. Jean-Luc Vuagniaux, membre du CoDir



Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Dans le cadre des aménagements relatifs à la sécurité de notre établissement scolaire, l'installation d'un dispositif d'alarme en cas d'évacuation des locaux est encore à réaliser au sein de notre centre scolaire, dans nos salles de gymnastique notamment. Ainsi une extension du système existant dans nos locaux des bâtiments A-B et C ainsi que dans ceux du restaurant scolaire, est prévue afin de combler ce manquement.

L'actuelle installation de sonorisation, destinée à l'animation des manifestations sportives, tombée dans l'obsolescence, doit par ailleurs être remplacée.

A noter encore que cette extension d'installation permettra d'uniformiser, en le centralisant, le système d'information du site du CSBC, les messages d'évacuation des locaux et les sonneries des débuts et des fins de périodes, notamment. Sachant encore, qu'à l'origine (i.e. 1986), les bâtiments des salles de gymnastique avaient été construits de manière quasi indépendante, sans liaisons internes avec les autres bâtiments du site, si ce n'est celle du chauffage !

2. Descriptif du projet

Le projet consiste à équiper d'une sono (haut-parleurs) les lieux suivants :

- Terrains de sports (côté Crassier)
- Salle de gymnastique n° 1 (côté Jura)
- Salles de gymnastique n° 2 et 3 (côté lac)

Les câbles de liaison sont à tirer, depuis la centrale d'alarme située au sous-sol du bâtiment B jusqu'aux locaux respectifs, via les canalisations existantes et les faux-plafonds des locaux traversés.

Les divers équipements (rack de sonorisation, amplificateurs, haut-parleurs et boutons d'alarme) sont à installer aux endroits adéquats.

2.1 Choix des entreprises intervenantes

Pour la réalisation de ces installations, le choix des entreprises intervenantes s'est porté sur celles ayant été adjudicataires des travaux relatifs au restaurant scolaire. Ce choix nous permettra d'agir dans la continuité en ce qui concerne les divers équipements nécessaires et de connaissance des lieux pour les collaborateurs de ces entreprises. A noter encore, que le remplacement de notre centrale d'alarme a déjà été réalisé par les entreprises en question, ceci dans le cadre des travaux liés au bâtiment du restaurant scolaire.

